



L'Union (Victoriaville)

Mercredi, 13 septembre 2006, p. 5

Expérience enrichissante vécue en Belgique

Gaétan Bédard a visité des confrères policiers

Claude Thibodeau

En juin, quatre policiers belges ont séjourné près d'une semaine à Victoriaville pour "étudier" la façon de faire des policiers québécois notamment en matière de police de proximité. L'agent Gaétan Bédard de Victoriaville a fait de même, leur rendant la pareille du 27 août au 2 septembre dernier.

L'agent Bédard s'est envolé à destination de Bruxelles en compagnie d'un confrère policier de Rimouski.

Les deux policiers ont séjourné dans la zone Bruxelles Nord d'une population de 170 000 habitants, un territoire composé de cinq commissariats représentant 800 policiers.

Le policier victorivillois a pu constater des différences. "En Belgique, les policiers ont chacun leur sphère d'activité, soit la police de proximité, la sécurité routière, les moeurs ou la vérification des immigrants", explique Gaétan Bédard.

À Bruxelles, par ailleurs, les agents patrouillent bien souvent à pied. Gaétan Bédard l'a fait d'ailleurs. Il a aussi patrouillé en auto et à vélo, en plus de participer à des opérations de moeurs et à des interventions de vérification des immigrants. "J'ai assisté aussi à deux ou trois interventions (arrestations). C'est intéressant de constater l'implication de plusieurs policiers qui viennent prêter main-forte", note-t-il.

Gaétan Bédard a aussi pris la parole devant de futurs policiers, leur expliquant notamment la structure, la méthode de travail au Québec.

Le policier de Victoriaville a dit trouver des ressemblances entre le travail de police de proximité en Belgique et celui de la SQ. "En Belgique, le concept est particulièrement bien vu, entre autres, par les commerçants, dit-il. C'est "l'fun" de voir le soutien, le travail d'équipe et de partenariat."

Le Québec et la Belgique diffèrent, par ailleurs, en ce qui a trait à la formation des policiers. "En Belgique, la formation dure un an. Au Québec, après les techniques policières d'une durée de trois ans au Cégep, les étudiants doivent passer quelques mois à l'École nationale de police de Nicolet", signale l'agent Bédard.

Autre différence entre les policiers belges et québécois : en Belgique, les policiers vont rarement devant le Tribunal. "Ça peut arriver, semble-t-il, une fois dans leur carrière, dans les cas graves, tandis qu'au Québec, les policiers ont à témoigner devant la Cour", souligne-t-il.

Bref, Gaétan Bédard a vécu une semaine agréable, mais intense. "Une expérience enrichissante avec de beaux échanges. Je souhaite pouvoir en témoigner aux policiers d'ici et voir si de bonnes idées pourraient s'appliquer chez nous", mentionne-t-il.

Outre le travail policier, le Victoriavillois a profité d'une journée pour visiter la Mer du Nord et la Ville de Bruges. Il a pu constater aussi que les Belges sont de bons mangeurs, qu'ils adorent les desserts sucrés (chocolat belge!) et qu'ils produisent de la bonne bière (plus de 250 sortes). "Ils possèdent de bons restaurants et nous avons aussi été bien logés", reconnaît l'agent Bédard, prêt à revivre pareille expérience et à accueillir d'autres confrères et consœurs.

Gaétan Bédard est revenu aussi avec le constat que, finalement, les façons de faire des policiers se rejoignent dans un même but puisque les gens, peu importe la nationalité, expriment un besoin de sécurité et veulent être protégés.

claude.thibodeau@transcontinental.ca

Illustration(s) :

L'agent Gaétan Bédard, avec une casquette de la police belge

© 2006 L'Union (Victoriaville). Tous droits réservés.

Numéro de document : news-20060913-JQ-0029

PUBLI-C news-20060913-JQ-0029

Ce certificat est émis à **Administrateur** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

Date de fin : **2007-09-29**

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.